Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215601592-20260320-41_2026-DE

PLEUCADEUC
Commune Accueillante

Année : 2026
Séance : 3-2026
Délibération : 41-2026

Commune de Pleucadeuc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 mars 2026 à 18 h 30

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures trente minutes, les membres du CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqués le quinze mars, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Loïc BALAC, maire.

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 19
Pouvoirs : 1

Présents : BALAC Loïc, GOURMIL Nathalie, BUSSON Jean-François, ROUX Patricia, LANOE Rudy, RIO Letitia, GUILLEMOT André, LOYER Alain, BRAUD Serge, BOCANDÉ Marie-Pierre, NAFTEUX Yvonne RACOUET Philippe, ETRILLARD Delphine, BOULO DUGUÉ Céline, LEVASSEUR Hélène, TRICHARD Fabien, LABORDERIE Romain, LEMIERRE Jim.

Absent excusé : MACE Laétitia (donne pouvoir à BOULU DUGUE Céline)

Secrétaire de séance : LEMIERRE Jim

++++++++++++++++++++++++++++++++++++++

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS

Election des adjoints au Maire

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;
Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.
Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.
Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **19**
À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **0**
Total pour le nombre de suffrages exprimés : **19**
Majorité absolue : **10**

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215601592-20260320-41_2026-DE

Il est constaté qu'une liste a été déposée.

– Liste présentée par Nathalie GOURMIL : **19 voix**

La liste présentée par Nathalie GOURMIL, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

1er adjoint : Nathalie GOURMIL
2ème adjoint : Jean-François BUSSON
3ème adjoint : Patricia ROUX
4ème adjoint : Rudy LANOE
5ème adjoint : Létitia RIO

Vote à l'unanimité :
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré, le 20 mars 2026
Le Maire, Loïc BALAC.